

L'ÉCHO DES ÉLECTEURS

Organe des intérêts de tous



Electeurs du Rhône !

Dans quelques jours, vous aurez à remplir la plus importante des fonctions et le plus sacré des devoirs; c'est de nommer vos représentants à la prochaine Assemblée nationale. Il ne s'agit pas ici de simples députés, chargés de la confection de quelques lois ou de la discussion d'un budget, mais des mandataires auxquels vous allez confier le sort de vos familles, de vos propriétés et de vos libertés, c'est-à-dire vos intérêts les plus chers et les plus précieux.

Vous avez accueilli la nouvelle République avec la confiance que non-seulement elle empêcherait à toute main téméraire de toucher à ces institutions fondamentales, mais qu'elle placerait encore, pour les rasseoir sur leur base véritable, sous la sauve-garde de la souveraineté nationale. C'était pour le nouvel ordre de choses le moyen de se concilier les suffrages et le concours de tous les Français, et de fonder d'une manière solide et durable. Cette espérance des premiers jours, vous la conservez encore; et le pouvoir qui nous gouverne semble la garantir. Mais autour de lui, près de lui peut-être, s'agitent de mauvaises passions, se discutent des utopies dont vous ignorez les dangers. Si jamais ces systèmes se réalisent, votre propriété, ce patrimoine de famille, ce produit de vos sueurs et de vos veilles, cet espoir de vos enfants, cette terre, cette maison qui vous attachent à la patrie, ne seraient plus votre bien. Toutefois avant d'arriver à cette expropriation communiste, quelques esprits plus hypocrites et non moins dangereux, proposent un impôt progressif qui ne vous laisserait qu'une légère part et dans vos revenus et dans les biens qui vous arriveraient par voie d'héritage. Ce serait pour le propriétaire tous les embarras de la propriété, sans aucun de ses avantages; ce serait une autre espèce d'expropriation. D'autres projets non moins extraordinaires, non moins bouleversants auraient cours, si l'on écoutait quelques cerveaux surexcités par le désir ou la manie des innovations. Ils voudraient que l'Etat s'emparât de toutes les industries et de tous les commerces, et devint l'unique industriel et le seul commerçant. Il suffit d'exposer de semblables idées pour en faire ressortir tout d'abord les erreurs et les absurdités.

Si la famille et la propriété sont menacées, le pays, qui n'est après tout que la réunion des familles et des propriétés, que deviendrait-il? Il gémit déjà sous l'étreinte de la crise commerciale et financière; il serait bientôt en proie à ces convulsions qu'amène toujours un profond malaise, et ces convulsions seraient le prélude de son agonie et de sa mort.

Electeurs du Rhône, c'est à vous de conjurer cet effrayant avenir, en nommant des représentants qui repoussent avec toute l'énergie de votre propre conviction, ces hérésies sociales qui livreraient les destinées du pays au péril des espérances les plus téméraires. Ne rangez pas toutefois parmi ces hérésies, les projets d'amélioration du sort des classes ouvrières; elles réclament votre sollicitude et votre intérêt, et vos mandataires, interprètes de vos vœux, trouveront peut-être plus le secret de cette amélioration dans les inspirations d'un bon cœur que dans celles d'un esprit systématique et novateur.

Citoyens Electeurs, notre salut et celui de la patrie sont entre vos mains; tout sera sauvé si vous nommez des représentants qui comprennent vos craintes et vos alarmes; tout

sera perdu et perdu sans ressource, si vos choix sont livrés au hasard. Citoyens, vous serez à la hauteur de votre mission; déjà les noms que vous prononcez en donnant le témoignage; eh bien! faites connaître ces noms; que toute bouche les prononce, pour que toute main les inscrive sur le bulletin au grand jour de Pâques.

Un trône existait naguère en France; la foudre du ciel et la justice du peuple tombèrent tout-à-coup sur lui, et ce trône dont la base semblait inébranlable, cette habileté tant vantée, ces nombreux dévouements si chèrement payés, cette force répressive, à l'aide de laquelle on croyait étouffer la voix de la morale outragée et de la France avilie et ruinée, tout cela fut balayé en un jour!

Ne récriminons plus sur le passé, nous savons tous ce qu'ont été ces dix-sept ans de règne.

Ne songeons aux maux accomplis que pour en effacer les traces, soyons nobles et généreux, et ne demandons pour toute vengeance contre les coupables envers notre belle patrie, que d'être les premiers à venir à notre aide pour penser ses blessures.

L'ordre social a été détruit par la tempête, les vieux partis ne sont plus; il n'y a plus de partis en France, il n'y a plus que deux camps, celui de l'ordre et celui de l'anarchie. Le camp de l'ordre s'est formé à l'ombre du drapeau de février avec sa belle devise: *Liberté, Egalité, Fraternité*. Paroles sublimes qui, si elles étaient loyalement pratiquées, pourraient réaliser une somme immense de bonheur social. Dans le camp de l'ordre doivent se donner rendez-vous tous les cœurs généreux, tous les nobles dévouements, tous les honnêtes gens de tous les états et de toutes les conditions. Plus de castes, plus de nuances, plus d'opinions; ne faisons tous qu'une immense famille de citoyens amis de l'ordre et de la liberté. Respect aux personnes et aux propriétés, liberté de la conscience et de la pensée, patriotisme à toute épreuve, fraternité inébranlable, honneur et protection à tout ce qui est bon et utile, garantie du droit commun, réforme sage de tous les abus.

Avec tous les éléments que nous venons d'énumérer, on peut construire un solide et magnifique édifice; mais pour cela, il faut se réunir et se compter. Il faut que chacun travaille à l'œuvre commune, et y apporte sa part de lumière et de dévouement. *L'union fait la force*, et les grandes choses ne résultent jamais que du concours de tous.

Nous touchons au moment où nous allons faire le choix de nos représentants, où nous allons désigner les architectes chargés d'élever l'édifice social. Choisissons des hommes capables de nous édifier une construction belle et solide à la fois, et à l'ombre de laquelle nous puissions vivre longtemps heureux. N'imitons pas les constructeurs de la tour de Babel, et redoutons surtout la confusion des langues...

Donnons tous nos suffrages à des hommes sages et purs, à des hommes dont la vie soit entourée d'une auréole éclatante d'honneur et de probité.

Cherchons dans tous les états et dans toutes les conditions, allons découvrir le mérite modeste et ignoré dans l'humble

retraite où il se cache. Que de cœurs généreux, que de désintéressement, que de bon sens et de sagesse on trouve souvent sous la blouse de l'ouvrier!

Que tous les intérêts soient représentés. Que la religion, la science, les arts, l'agriculture et l'industrie aient pour interprètes à l'Assemblée nationale des hommes pratiques qui puissent s'occuper avec fruit de toutes ces questions qui intéressent au plus haut degré l'ordre social. Encore une fois, que tous les honnêtes gens s'entendent et s'unissent, qu'ils se hâtent de prendre de promptes et bonnes décisions, et un heureux avenir peut être assuré pour la France.

Le choix est important, le moment décisif: c'est la vie ou la mort. La Société est actuellement travaillée de fortes et dangereuses convulsions qui, si on ne les arrête, peuvent nous précipiter dans d'immenses désastres où nous pourrions tous périr. Que les gens d'ordre se comptent; ils sont nombreux et tout sera sauvé.

Les choix que nous proposons aux électeurs du Rhône ont été élaborés avec soin par des hommes sages et indépendants qui ont pris toutes les précautions et tous les renseignements possibles pour que les candidats présentés fussent à même de réaliser le bon espoir que l'on fonde sur eux. Ce sont des citoyens jouissant au plus haut degré de l'estime de tous, dont la capacité est incontestable, et qui sauront sauvegarder tous les droits et tous les intérêts.

Les candidats dont les noms suivent ne sont mis en avant par aucune coterie; ce sont ceux qui réunissent le plus de suffrages dans la plupart des clubs et des réunions publiques qui se sont occupées des élections:

MM. LAMARTINE, membre du gouvernement provisoire.
LAFOREST, maire de Lyon.
AUBERTHIER, ouvrier en soie, adjoint au maire de la Croix-Rousse.
L'abbé Louis COEUR, de Tarare.
Victor DELAPRADE, professeur à Lyon.
B.-Jean BARON, fabricant à Lyon.
Julien LACROIX, propriétaire à St-Vincent-de-Rhins.
Pierre-Claude LAGRANGE, clerc de notaire.
MORIN, juge-de-peace et propriétaire.
MORTEMART, maire de la Chassagne.
Frédéric OZANAM, homme de lettres.
Fortuné PINET, propriétaire à St-Genis-Laval.
Philibert ROUSSY, ouvrier en soie.
César VARINAY, ancien maire de Tarare.

Nous apprenons à l'instant que le comité central de Villefranche vient d'adopter pour son candidat, à la place de M. Varinay, M. Faure, sous-commissaire du Gouvernement. Ces deux candidats ayant des chances égales, nous ne nous prononcerons pas sur leur choix.

Nous apprenons également que MM. Férouillat et Gourd sont portés par quelques cantons de l'arrondissement de Lyon. Ces deux candidatures se produisent avec des chances du succès; que chaque électeur fasse son choix selon sa conscience.

Nous engageons les électeurs à lire avec attention et à commenter avec soin la lettre suivante, qui a paru dans la plupart des journaux de France, et qui a causé partout la plus profonde impression. Il est inutile de l'accompagner de commentaires, et il suffit de l'avoir lue pour être parfaitement au fait de la position dans laquelle nous nous trouvons.

« Je suis venu de Paris dans la même voiture que M. Xavier Sauriac, commissaire de Montauban, et je vais vous rendre compte de notre conversation. Il est bon de signaler à nos concitoyens, il est bon de signaler au pouvoir, les singuliers agents envoyés dans les provinces pour y ramener la confiance, pour gagner de nouveaux cœurs à la République. Ce n'est pas une délation que je viens faire : je ne suis pas allé dans le cabinet de M. Sauriac surprendre ses secrets. M. Sauriac étant un homme public, ce qu'il dit en public sur les affaires du pays appartient à la publicité. Pour ma part, je regarde comme un devoir de donner une idée des principes de M. Sauriac. Avant même d'arriver à Bordeaux, j'en avais l'intention bien arrêtée, et vous auriez, depuis plusieurs jours, reçu ma lettre, si je n'avais entendu dire qu'à l'exemple de Périgueux, à l'exemple de Bordeaux, Montauban avait refusé de recevoir son commissaire.

« Le 16 mars, je quittais Paris, avec un de mes amis, élève de l'école Normale, et nous nous trouvions dans la modeste rotonde avec deux autres voyageurs. A peine avions-nous quitté les messageries, que l'un des deux inconnus tira de sa poche quelques papiers, sur l'un desquels se trouvait le sceau du ministère de l'Intérieur. Très bien ! me dis-je en moi-même, nous allons aujourd'hui nous instruire à bonne source. Pourtant, l'idée que j'avais à mes côtés, dans une rotonde, un commissaire du gouvernement, ne me vint pas. Je m'imaginai que c'était quelque émissaire de Ledru-Rollin, mais il y avait l'un et l'autre, un commissaire et un émissaire, si toutefois ces deux personnages ne se confondent pas souvent, et si plus d'un commissaire du gouvernement n'est pas un émissaire de M. Ledru-Rollin, ou de M. Ledru tout court, comme l'appellent ses intimes.

« Bref, l'occasion de s'instruire était bonne, et je me mis à l'œuvre. Cela n'était pas difficile, car les deux frères (ils l'étaient), avaient l'humeur causeuse. — As-tu vu, dis-je à mon ami le Normalien, l'effet produit hier soir à la Dourse, par le simple bruit que Ledru-Rollin se retirait ? — La réponse me vint tout juste du commissaire. — Vous attachez, me dit-il de l'importance à la hausse et à la baisse ; je puis vous annoncer que M. Ledru-Rollin ne pense pas à se retirer et qu'il ne se retirera pas. C'est, dans le Gouvernement, le seul homme qui nous inspire quelque confiance ; que les maisons de banque tombent, que le commerce périclite, tant mieux ! nous n'arriverons que plutôt à notre but. Tant qu'il y aura des riches, voyez-vous, il faudra travailler à leur ruine, et en ce moment ce n'est qu'une poignée d'hommes sans énergie qui souffrent, il ne faut pas les écouter. — Croyez-vous donc que les ouvriers ne souffrent pas, monsieur ? — Non, parce qu'ils sont maîtres de tout, et s'ils souffraient, ils ne souffriraient pas longtemps.

« — Nous sommes républicains l'un et l'autre, lui dis-je, — mais nous voyons les choses d'un point de vue bien différent. J'allais continuer, mais lui me dit en souriant : — Oh ! non, monsieur, vous n'êtes pas républicain, et il n'y a de républicains, de vrais républicains que les républicains de la veille. Nous n'en connaissons pas d'autres ; aussi nous ne voulons à l'Assemblée que des républicains de la veille ; quant à ceux du lendemain, nous n'en voulons pas, et il n'en viendra pas. — Mais si les départements vous en envoient, si Paris même en nomme, il faudra bien que vous les receviez. — Non, nous ne les recevrons pas. — Comment donc ? — Je vous dis que nous ne les recevrons pas ; ils n'arriveront pas jusqu'à la chambre. — Je ne vous comprends plus. — Ils n'arriveront pas, parce qu'il y a le pont à passer, et au-dessous du pont, la Seine.

« Ce qui, dans la bouche d'un simple particulier, m'aurait fait sourire de pitié, souleva en moi la plus vive indignation et un sentiment de tristesse qui ne m'a pas quitté pendant mon voyage. Je venais d'apprendre, en effet, que je parlais au commissaire de Montauban. Je me contins, pourtant ; je voulais en savoir davantage. Je poursuivis : — Et que ferait la garde nationale, que ferait la troupe de ligne si vous jetiez les députés dans la Seine ? — La troupe de ligne serait pour

nous ; la troupe est du peuple. — Mais la garde nationale n'est-elle pas du peuple aussi ? Je croyais qu'elle en faisait partie comme vous et moi, qui servions hier encore dans ses rangs. — Non, monsieur, la garde nationale n'est pas du peuple ; ce sont de riches bourgeois, et si elle nous résiste nous ferons feu. Elle compte 150 mille hommes dans Paris, mais nous en viendrons à bout : nous sommes plus de 300 mille. — Quel est donc, repris-je, ce parti de 300 mille hommes dans Paris ? Serait-ce des communistes ? Est-ce que vous croyez tous les ouvriers de Paris communistes ?

« — Précisément, monsieur, et quand bien même nous ne serions pas 300 mille, la garde nationale s'intimidera devant nous, comme elle l'a fait le 24 février, et nous ferons ce que nous voudrons. — Je crois que vous vous trompez, la garde nationale a laissé tomber un pouvoir auquel elle n'avait plus de confiance, mais elle défendrait la République contre l'anarchie : quant à la troupe de ligne, elle sympathiserait plus que jamais avec la garde nationale et combattrait résolument avec elle. Elle ne donne pas ses armes tous les jours. — Eh bien ! reprit brusquement le commissaire, nous verrons ! la victoire restera au plus fort. Je vous le déclare, s'il faut, nous tirerons sur la garde nationale mais cela ne sera pas nécessaire ; les élections nous en éviteront la peine. Pas un député de la précédente assemblée ne sera réélu. Vous comptez toujours sur vos anciens électeurs, sur vos bourgeois ; mais le peuple des campagnes sera pour nous, il votera pour nous. Nous allons le travailler, et vous verrez le résultat. — Vous croyez, repris-je, que votre force consiste dans le paysan ! erreur, erreur profonde ! le paysan n'est pas ce que vous pensez. Allez lui parler de communisme, s'il vous comprend, c'est avec son fusil qu'il vous répondra.

« — Au reste, reprit le commissaire, que nous importe la province ? C'est Paris qui décide tout, qui fait tout. C'est Paris qui veut, et les provinces n'ont qu'à obéir. — Vous faites bien de leur refuser toute volonté, pour admettre que vos hommes de Paris jettent impunément à la Seine les représentants de 34 millions de citoyens. — Eh ! que voulez-vous que fassent les provinces ? Qu'elles marchent sur Paris ? Mais Paris peut résister à toute la France. Si les provinces nous assiègent, nous les repousserons d'abord : nous irons ensuite chez elles. — C'est très bien, dis-je en souriant ; mais je vous avais dit que nous avons des amis dans la place ; tous ceux qui y vivent de travail, bourgeois et ouvriers, le peuple en un mot. Et la jeunesse des écoles, croyez-vous l'avoir ? Croyez-vous que l'étudiant en droit ou en médecine, enfant de la province, certain d'avance qu'il a devant lui son frère ou son père, l'un et l'autre, peut-être, s'avancerait contre eux au son de la *Marseillaise* ou des *Girondins* ?

« — Oui, Monsieur, cette jeunesse suivrait le drapeau des lumières, elle combattrait pour la raison, pour les idées. Ce serait son devoir. — Pour moi, lui dis-je, je me déclare d'avance traître à vos yeux, je déclare que je ne comprends pas ce devoir, et qu'au jour de la bataille, si j'étais de retour à Paris, vous ne me verriez pas sous le drapeau de vos lumières. Je me déclare d'avance transfuge, et bon nombre d'étudiants me suivront ou me donneront l'exemple. Je vous engage donc à prendre vos précautions pour cette sérieuse bataille. — Laissons faire, me répondit-il brusquement.

« J'avoue que cette bataille, sous les murs de Paris, en 1848, entre les Aquitains, les Provençaux, les Normands, les Bretons d'un côté, et de l'autre les communistes aidés par les fils et les frères de ces Aquitains, de ces Provençaux, de ces Bretons, me parut d'une telle extravagance, que je me demandai si ce commissaire de Montauban ne devait pas être arrêté à Bordeaux et envoyé à Cadillac pour recevoir quelques douches sur son cerveau enflammé.

« Pendant la première nuit, j'entendis la conversation de nos deux voyageurs sans y prendre part. Chacun d'eux allait conquérir à lui seul un département, et ils combinaient leur plan de bataille. L'émissaire était un ouvrier peintre, qui avait voyagé en Italie, en Turquie, en Grèce ; il s'était trouvé parmi les ouvriers qui, le mercredi soir, avaient passé du bureau du *National* à l'hôtel des Capucines, pour traîner ensuite, au cri de « vengeance ! » les fatales victimes. Quand le commissaire lui disait : il faudra faire ceci, dire cela, il lui répondait : je sais ce que j'ai à dire et à faire ; n'aie pas peur.

« — Pour moi, répéta à plusieurs reprises le commissaire, il y a sur mon passage tel et tel juge que je vais dire à Joly

de destituer, tel et tel autre de mon département qui apprendra de mes nouvelles. Hier, en quittant Ledru, je l'en ai averti ainsi que Barbès. — Tu as vu Barbès avant de partir, reprit le frère ? — Eh ! sans doute ; j'ai été frapper à sa porte. Qui est là, m'a-t-il dit ? — C'est moi, Sauriac. — Ah ! si c'est toi, tu peux entrer ; pour les autres je n'y suis pas ; mais, pour toi, mon brave, j'y suis toujours.

« Le lendemain matin nous étions à Ruffec. C'est ici, nous dit l'ami de M. Barbès, qu'à la suite de nos journées d'avril, je fus arrêté en fuyant de Paris. On me demanda mon passeport ; je répondis que j'étais de Ruffec même, et on me laissa tranquille.

« Quelques minutes après, le commissaire nous demanda à quoi nous nous destinions. L'un devait entrer dans l'Université : — C'est très bien, lui dit le commissaire, votre carrière ne pourra que gagner. Et vous, Monsieur, à quoi vous destinez-vous ? — Au barreau. — C'est fâcheux, je vous engage à renoncer à la profession d'avocat ; avant deux ans nous n'aurons plus besoin d'avocats. — Pourquoi donc ? — Parce que les propriétés, une fois entre les mains de l'Etat... ce qui arrivera infailliblement avant deux ans, il n'y aura plus à plaider. — A ce compte je suis des vôtres, lui dis-je, j'irai me promener sur les boulevards, et, comme vous promettez à chacun suivant ses besoins, je vous avertis que deux fois au moins par jour, à déjeuner et à dîner je serai un enragé communiste.

« — Vous plaisantez, me dit-il, mais attendez deux ans, et vous verrez entre quelles mains seront les propriétés, ce que deviendront les avocats. Vous verrez si les successions collatérales ne sont pas abolies à la première session de la chambre, et si les successions en ligne directe que nous accorderons pour ne pas trop froisser les habitudes routinières, résisteront longtemps à notre nouveau plan de société.

« Voilà, monsieur le rédacteur, la conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec M. Xavier Sauriac.

« Et l'homme qui livre si facilement son secret, l'homme qui nourrit de telles espérances, l'homme qui nous parlait de tirer au besoin sur la garde nationale, de jeter sans façons les représentants de la nation à la Seine, exerce aujourd'hui à Montauban une véritable dictature ! Il ne fait à mes yeux, que commencer l'application de ses principes. N'a-t-il pas du reste, pour le soutenir, la circulaire de M. Ledru-Rollin aux délégués de Périgueux ? N'a-t-il pas enfin cette série d'actes par lesquels M. le ministre épouvante nos départements ? Soutenu, encouragé sans doute, le commissaire de Montauban, comme il nous l'avait annoncé, impose les candidats à la députation, casse les maires qui refusent d'être ses esclaves.

« Et voilà le premier magistrat du département, voilà le protecteur officiel de la liberté, voilà l'un des confidents de M. Ledru !



« H. CHAUVOT,

« Etudiant en droit à la Faculté de Paris. »

Nous publierons dans notre prochain numéro une courte notice sur chacun des candidats proposés.

Les Electeurs sont prévenus que les bulletins imprimés et lithographiés peuvent être employés par eux comme bulletins de votes.

Le Gérant : BARBIER.

Lyon, imp. de A. Mothon, rue St-Dominique, 13.